

SEPTEMBRE 2025



POLICY PAPER

CEDEAO-ALLIANCE DU SAHEL :

vers une nouvelle
reconfiguration géopolitique de
l'Afrique de l'Ouest ?



ALAOUI M'HAMMDI NEZHA & LARABI JAÏDI

Il y a presque deux ans, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont quitté la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) - Organisation régionale regroupant quinze pays- pour créer un nouveau groupement d'intégration: l'Alliance des États du Sahel (AES). Les motivations des trois pays ne sont pas conjoncturelles. Elles reflètent les difficultés de l'Organisation régionale à accompagner les pays en question dans leur quête de sécurité et de développement dans des contextes complexes. Le temps n'est pas encore à l'évaluation de l'impact de cette distanciation, pour éviter d'évoquer une rupture, tant le processus n'est pas dans une irréversibilité.

Deux ans peuvent néanmoins offrir un recul pour mieux décrypter les stratégies réactives des deux parties. Comment la CEDEAO s'adapte-t-elle à cette « amputation » de trois de ses membres ? Et comment l'AES négocie-t-elle un tournant dans la dynamique des pays qui la constituent en interne et dans leur environnement régional. De quoi l'avenir sera-t-il fait dans un espace régional à la recherche d'une nouvelle logique de fonctionnement et dans un environnement global en mutation accélérée ? L'objectif des sortants ne se limite pas à l'autonomie dans les domaines de la sécurité et de la défense. Il est dans leur volonté d'agir ensemble pour construire un nouveau modèle de développement et d'alliance. Ce Papier examine les enjeux et les risques liés à cette fragmentation régionale et les dilemmes qui se posent aux deux parties.

ALAOUI M'HAMMDI NEZHA & LARABI JAÏDI

INTRODUCTION

En septembre 2023, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont formé l'Alliance des États du Sahel, qui, en juillet 2024, est devenue la Confédération des États du Sahel. Le cheminement vers la distanciation, pour ne pas dire la rupture, avec la CEDEAO, dont ces pays étaient membres, se dessinait depuis des années. Le Sahel connaît des difficultés structurelles persistantes qu'aucune stratégie régionale ou internationale n'est parvenue à juguler. On ne peut comprendre ce « choc institutionnel » sans le mettre dans son contexte marqué par les insatisfactions des trois pays du fonctionnement de l'Organisation régionale. Leur retrait aura sans nul doute des conséquences économiques, diplomatiques et sécuritaires sur la région.

De quoi cette sortie d'une Communauté économique régionale, considérée comme l'une des plus avancées dans les processus d'intégration multidimensionnelle et approfondie de l'Afrique, est-elle le nom ? Serait-elle la manifestation d'un choc passager, qui serait absorbé au bout du compte par les parties prenantes, ou, serait-elle la manifestation d'une irréversible fragmentation aux conséquences imprévisibles sur la région de l'Afrique de l'Ouest ? Dans ce dernier scénario, l'AES peut-elle faire preuve d'une résilience durable ? Ses fragilités structurelles ne seraient-elles pas aggravées par le repli sur soi ? Ce scénario ne risque-t-il pas de conduire à une recomposition géopolitique de la région que laisse déjà transparaître la percée de nouvelles grandes ou moyennes puissances dans la région ? Au profit de qui et au service de quoi ?

I. LA CONSTITUTION DE L'AES : MOTIVATIONS ET IMPACT SUR LE LEADERSHIP DE LA CEDEAO

Les motivations des trois pays ne sont pas l'expression d'un incident conjoncturel. Elle reflètent une incapacité de l'Organisation régionale à répondre aux objectifs de sécurité et d'intégration économique dans un environnement fortement et structurellement agité. L'objectif des sortants ne concerne pas seulement les domaines de défense et de sécurité, il est aussi de construire un nouvel ensemble régional doté d'une vision partagée, d'institutions collectives et de stratégies et de politiques communes. Cette rupture pose des dilemmes et des enjeux aux deux parties.

1. Retour sur le contexte du retrait

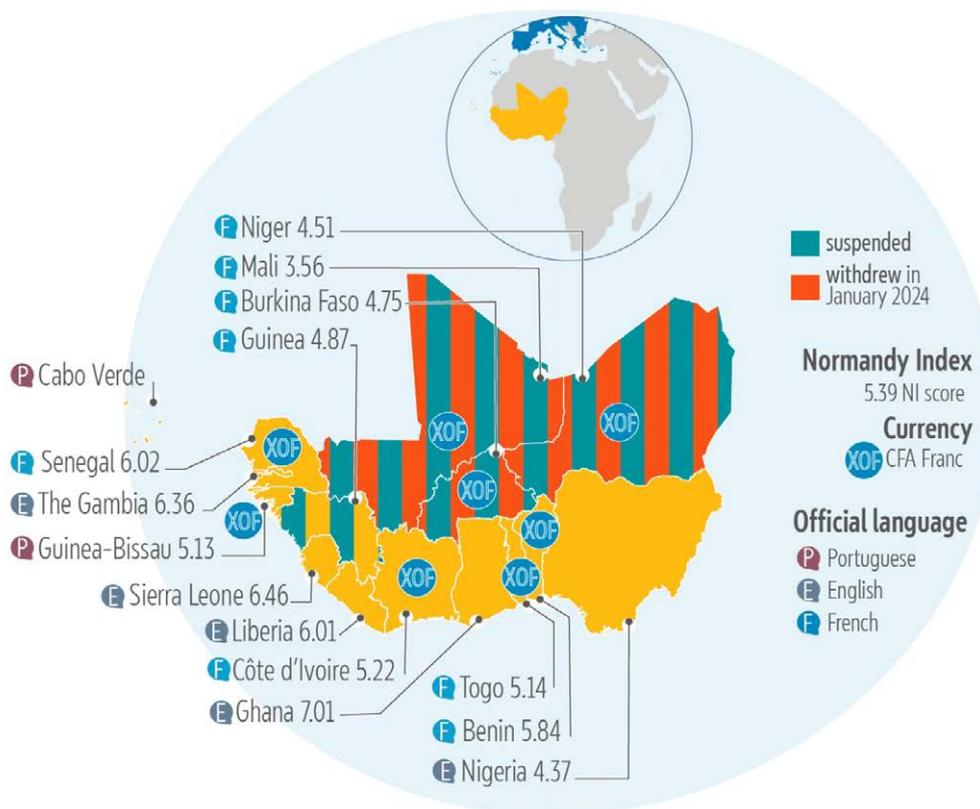
Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest sont confrontés, depuis plus d'une décennie, à d'importants effets socioéconomiques dus aux crises mondiales et régionales et aux tensions géopolitiques. La région doit faire face au stress climatique, à l'insécurité alimentaire, à des pressions démographiques et à des problèmes sociopolitiques redoutables qui touchent à la gouvernance, à la politique et à la sécurité ; des facteurs qui ont tous entravé son développement économique.

Les tensions politiques agitent cette région, déjà en proie à de graves violences jihadistes (ACFSS, 2024). Dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, les militaires se sont emparés du pouvoir à six occasions en trois ans. Après le coup d'État militaire qui a renversé, en juillet 2023, le gouvernement démocratiquement élu au Niger, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, figure 1) a imposé au Niger des sanctions économiques et financières particulièrement sévères. Cependant, au lieu de mettre l'armée nigérienne au pas, les sanctions de l'Organisation régionale se sont retournées contre le Groupement. Le ralentissement économique ainsi que la survenance de pénuries des produits alimentaires et des médicaments ont provoqué un sentiment anti-CEDEAO parmi la population, amplifié par les réseaux sociaux accusant l'Organisation d'être responsable des difficultés sociales.

La CEDEAO observait depuis deux décennies une tolérance zéro à l'égard des coups d'État militaires et des prises de pouvoir anticonstitutionnelles. Les coups de force au Mali (2020 et 2021), en Guinée (2021), au Burkina Faso (janvier et septembre 2022) et au Niger (2023) ont mis en lumière la frustration du Groupement face à la situation au Sahel et ont provoqué des tensions parmi ses membres. Dans le cas du Niger, la Communauté économique régionale avait brandi la menace d'une intervention militaire si le nouveau régime ne parvenait pas à restaurer l'ordre constitutionnel. L'embargo infligé par la CEDEAO s'est fait durement sentir au Niger mais le pays n'a pas cédé aux pressions.

Figure 1

ECOWAS : Membership, languages, currencies and resilience to threats to peace



Source : European Parliament

Data sources: IEP, EPRS, 2023; ECOWAS. Normandy Index (NI)1: countries with lower NI scores (on a scale from 0 to 10) are more at risk in terms of peace, security and democracy. No data for Cabo Verde.

Déjà visés par des sanctions de la CEDEAO après leurs coups d'État respectifs, les régimes militaires du Mali et du Burkina Faso se sont ralliés à celui du Niger. Les trois pays sont parvenus au constat selon lequel tant qu'ils demeurent membres de la CER, ils ne pourront pas prendre en main la gestion des sources de leur instabilité et finiront par perdre leur souveraineté politique. En réponse directe à la menace d'intervention, les trois pays ont annoncé, en janvier 2024, de manière simultanée et unilatérale, leur retrait de l'Organisation. Bien que la CEDEAO ait levé, en février 2024, la plupart de ses sanctions, les trois pays de l'AES ont confirmé que leur décision de quitter l'Organisation était irréversible avec effet immédiat.

La CEDEAO s'est employée à prévenir le « divorce », mais sans y parvenir. En renonçant à traduire ses menaces en actes, la CER n'a pas basculé dans un processus de rupture violente et elle a

préservé les chances d'une réconciliation. En fin de compte, le Mali, le Burkina et le Niger ont créé leur propre union, l'Alliance des États du Sahel. Le traité de la CEDEAO stipule que les pays sont tenus de respecter un préavis d'un an avant que leur retrait ne soit effectif. Ce délai a pris fin le 28 janvier 2025. Comme aucun accord n'a été conclu à cette date, le départ était devenu officiel. Les navettes diplomatiques n'ont donné aucun résultat et les tensions entre les deux blocs sont restées vives. La création de l'AES marque un nouvel épisode majeur dans la région.

2. Risques politiques et sécuritaires

Les pays du Sahel sont traversés par de profondes crises structurelles (guerres civiles, interventions militaires, crises politiques), auxquelles s'ajoutent les effets violents du radicalisme religieux. Plusieurs groupes armés non étatiques, dont des terroristes, ont pris racine dans la région. Selon l'indice mondial du terrorisme de 2024, le Burkina Faso, le Mali et le Niger font partie des dix pays les plus touchés par le terrorisme dans le monde (IEP, 2014). Le terrorisme et l'extrémisme sont en hausse dans la région (ACLED, 2024).¹ La zone de Liptako-Gourma, frontalière des trois pays, est ravagée par le jihadisme. Le nombre de personnes déplacées et de réfugiés dans la sous-région a considérablement augmenté en raison de la détérioration des conditions de sécurité (HCR, 2024).² L'insécurité fait perdre confiance dans les relations entre les partenaires, et crée un cercle vicieux de défiance constituant une véritable menace pour la stabilité socioéconomique.

Le retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso a mis en lumière les limites structurelles et politiques de la CEDEAO face aux crises sécuritaires complexes de la région. La fragmentation économique et politique et la « mal gouvernance » risquent d'avoir des incidences négatives sur l'interaction sécurité, paix et développement dans la sous-région. La menace posée par les insurgés islamistes est également très préoccupante pour leurs voisins côtiers, dont certains ont déjà connu des incursions meurtrières.

Sur le plan sécuritaire, les régimes militaires ont reproché à la CEDEAO de ne pas les soutenir suffisamment dans leur lutte contre les groupes jihadistes. Les critiques des pays sahéliens à l'égard de l'Organisation régionale et des initiatives visant à freiner la progression des groupes jihadistes ne sont pas sans fondement. Dans l'ensemble, la CEDEAO, en tant qu'Organisation, a joué un rôle limité dans les différents efforts sous-régionaux de lutte contre le terrorisme (CEDEAO, 2020). C'est le Nigeria, plutôt que l'Organisation régionale, qui a pris la tête de la Force multinationale mixte (FMM). De même, le Ghana est le fer de lance de l'Initiative d'Accra.³

La coopération dans le cadre de la FMM et de l'Initiative d'Accra n'a pas abouti, en partie à cause de tension entre les deux blocs, tandis que l'échange de renseignements et les opérations militaires transfrontalières entre les États du Sahel et leurs homologues côtiers sont globalement limités. La menace d'une intervention militaire de la CEDEAO au Niger avec des troupes issues des pays côtiers a davantage érodé la confiance, fragilisant la collaboration transfrontalière.

Le retrait des trois pays du Sahel de la CEDEAO risque de peser encore un peu plus sur les timides efforts de coopération en matière de sécurité engagés ces dernières années (Balima, 2024). Mais le Mali, le Burkina Faso et le Niger considèrent qu'il est essentiel pour eux d'adopter une

1. Les données du projet "Armed Conflict Location and Event Data" montrent que 583 attaques armées meurtrières ont été perpétrées en Afrique de l'Ouest entre janvier et juillet 2024. Ces attaques ont eu lieu principalement au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria, mais on en a également relevé un certain nombre au nord du Bénin et du Togo.

2. Au mois de juin 2024, on comptait près de 2,8 millions de personnes déplacées et environ 500 000 réfugiés au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

3. La FMM combat Boko Haram et ses affiliés dans le bassin du Lac Tchad. L'Initiative d'Accra est une plateforme réunissant les Chefs d'État et les responsables du renseignement régionaux en vue d'améliorer les efforts anti-terroristes.

approche militaire plus coordonnée. Les forces armées des trois pays collaborent régulièrement, en échangeant, par exemple, des équipements ou en menant des opérations conjointes. Les trois États du Sahel ont annoncé, en novembre 2024, la création d'une force militaire conjointe. Ils revendiquent le contrôle sur leur opération de sécurité conjointe remplaçant ainsi, au moins partiellement, le G5-Sahel qui dépendait fortement de financements extérieurs et du soutien de la France.⁴

L'Alliance est d'abord sécuritaire mais elle a vocation à être étendue au développement économique. Elle a bénéficié d'un soutien populaire large. La question est cependant posée quant à la capacité d'États parmi les plus pauvres du monde à supporter le coût de la guerre. Le Niger a annoncé en octobre 2024 une réduction de 40 % du budget national, après la suspension des soutiens budgétaires européens et américains dans un contexte de tensions diplomatiques.

3. Impact sur l'intégration et le leadership CEDEAO

Le retrait des États sahéliens de la CEDEAO est un acte déstabilisant pour le processus d'intégration régionale mis en place il y a un demi-siècle. Malgré des insuffisances, le Groupement régional de l'Afrique de l'Ouest s'est imposé parmi les plus performants et les plus intégrés des CER africaines. La fragmentation géopolitique a complètement bousculé la politique d'intégration approfondie en cours et qui semble désormais obéir davantage à des considérations plutôt politiques qu'économiques. Le retrait des trois pays laisserait craindre des conséquences économiques et politiques possibles sur la dynamique régionale (Pichon, 2024).

Sur les plans commercial et économique, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont tous des relations commerciales intracommunautaires importantes avec les 12 autres États membres de la CEDEAO. Le retrait effectif de celle-ci risque de compromettre ou, du moins, freiner les perspectives du commerce et des investissements intra-régionaux. En raison de l'interdépendance des économies ouest-africaines, toute restriction commerciale qui viendrait à être instaurée par suite du retrait effectif des trois pays risquerait d'avoir des incidences négatives sur les recettes publiques de part et d'autre. Le retrait pourrait en outre entraîner une hausse des coûts de transport et d'exploitation et, partant, un renchérissement des prix. Le commerce transfrontalier informel pourrait également en pâtir, avec une augmentation possible des activités de contrebande.

Le retrait des trois États membres de la CEDEAO devrait également avoir un impact perturbateur et déstabilisateur sur la liberté de circulation et les migrations en Afrique de l'Ouest. (William, 2025). Tout d'abord, au cours de ses presque 50 ans d'existence, l'Organisation régionale a facilité la libre circulation des personnes (les ressortissants des quinze États membres disposant d'un passeport de la CEDEAO) et des biens. Le retrait des trois États du Sahel pourrait perturber ces mouvements. Des millions de Burkinabés, de Maliens et de Nigériens vivent dans d'autres États membres du Groupement régional (dans une moindre mesure, l'inverse est aussi vrai). La sortie des trois pays créera une incertitude quant à leurs statuts de résidents (Sogodogo, 2024).

Toutefois, le retrait de la CEDEAO ne signifiera pas en soi la fin des relations commerciales entre les deux Organisations.⁵ Les trois pays sahéliens sont également membres de l'UEMOA ; une Union qui utilise une monnaie commune (le franc CFA), qui garantit la libre circulation des personnes et

4. Le Mali s'est retiré du G5-Sahel en 2022, et le Niger et le Burkina Faso ont fait de même en 2023.

5. Les pays des deux blocs restent liés par divers accords bilatéraux et multilatéraux. Par exemple, le Mali a signé un accord bilatéral avec le Sénégal lui facilitant l'accès au port de Dakar.

des biens et permet à ses États membres de bénéficier de droits de douane avantageux.⁶ Les deux institutions disposent de chartes d'adhésion distinctes et, dans la plupart des pays francophones, l'adhésion à l'UEMOA est antérieure à la structuration de la CEDEAO. En conséquence, la rupture entre l'AES et la CEDEAO n'aura pas ou peu de répercussions sur les échanges commerciaux. Par ailleurs, les conséquences négatives possibles que le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger risque d'entraîner pourraient être atténuées à moyen et long termes par la consolidation des marchés fragmentés de la sous-région dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Si les effets du retrait sur le commerce et les autres activités économiques restent incertains, la sortie des trois pays risque de déconstruire l'espace réglementaire commun. L'affaiblissement de la coopération entre les pays de la zone réduira la capacité de la région à relever des défis importants comme le déficit dans l'électricité, les efforts pour réformer le secteur agricole et agropastoral, la protection de l'environnement, l'engagement dans les stratégies sectorielles communes (lutte contre le changement climatique, promotion de l'économie bleue, politique industrielle commune...) et le renforcement de la stabilité économique de la région par la lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière.

II. L'ALLIANCE DU SAHEL : LA COMPLEXITÉ DE SE DOTER D'UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Le traité de juillet 2024, portant création de la confédération, établit un cadre de coopération en matière de défense et de sécurité. L'Alliance ne se résume pas à la dimension sécuritaire, elle ambitionne d'être une institution porteuse d'une alternative où le couple sécurité/développement serait garanti par une réappropriation de la souveraineté de ces pays sur leurs ressources naturelles et plus largement sur leur destin commun.

1. Des objectifs communs entre ambitions et capacités

La nouvelle alliance a adopté des objectifs bien plus ambitieux que la simple solidarité entre les trois États face aux sanctions de la CEDEAO. L'Alliance est conçue avant tout comme un accord de défense mutuelle. Mais tout en accordant la priorité à l'option militaire et à la coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité, les nouveaux régimes entendent renforcer les liens qui les unissent en ciblant trois objectifs essentiels : la coordination des actions diplomatiques ; le développement économique et le rétablissement des cadres démocratiques.

Les militaires qui ont pris le contrôle politique de leur pays ont été motivés, du moins en partie, par une volonté d'améliorer la situation sécuritaire. Ils ont bénéficié de la profonde frustration de la population face à la dégradation de la situation sécuritaire et à l'absence de progrès économiques et sociaux en dépit de l'existence de gouvernements démocratiquement élus. L'échec des gouvernements civils à maintenir le contrôle effectif de vastes étendues du territoire national, au Mali et au Burkina Faso en particulier, a constitué un facteur incitatif pour que l'armée s'empare du pouvoir politique.

Les trois régimes affirment vouloir éradiquer le terrorisme et défendre leur territoire contre les menaces étrangères. Les nouveaux pouvoirs manifestent leur volonté de restaurer la souveraineté

6. L'Union monétaire ouest africaine est composée de huit États membres de la CEDEAO. Les pays de l'AES semblent envisager une sortie de cette Union. Ils ont annoncé leur intention de créer une banque d'investissement, un fonds de stabilisation pour favoriser la stabilité des prix et des finances ; des premières étapes en vue de l'établissement d'une banque centrale et, à terme, d'une monnaie commune.

de leurs États sur l'ensemble de leurs territoires et, pour cela, renforcent les opérations militaires contre les insurgés jihadistes et les groupes rebelles non jihadistes qui secouent le Sahel. Mais les nouvelles politiques de défense des trois pays ne se sont pas traduites par des avancées concrètes en matière de sécurité. Le leadership, désormais exercé par les armées des trois pays dans leur lutte contre le terrorisme, n'a guère permis de réduire le niveau de violence. Les années 2023 et 2024 ont été les plus meurtrières, et l'année 2025 pourrait être pire encore.

Manifestement, les trois pays rencontrent des difficultés à neutraliser les « djihadistes » et lutter contre l'insécurité qui, au contraire, s'étend à d'autres régions. Les luttes d'influence régionales et religieuses sont animées et soutenues par des réseaux transnationaux dont les manifestations et les ramifications s'étendent à l'étranger. Divers conflits perdurent dans un environnement et un espace que les États du Sahel ne parviennent pas à maîtriser : percée des djihadistes dans diverses régions du Burkina Faso (Nord et Ouest), du Niger (Ouest), du Mali (Nord); persistance de la contrebande et des trafics de drogue et d'armes, flambée de l'orpillage en zone désertique, déplacements des personnes et développement des migrations clandestines. Dans ces conflits, les forces tribales et religieuses sont constamment aux prises avec les forces armées nationales.

Divers événements montrent que les trois pays traversent une période de transition politique dont on ne perçoit pas encore le cheminement ni la forme d'aboutissement. La création de l'AES a permis aux régimes militaires de se mettre à l'abri, au moins en partie, des pressions extérieures demandant un retour à un régime civil. Au tout début, la CEDEAO et les États occidentaux ont exercé une pression sur les régimes militaires pour qu'ils accélèrent la transition. Les trois gouvernements étaient disposés à transférer le pouvoir aux civils, mais jusqu'à présent ils n'ont pas pris de mesures concrètes dans ce sens. Les autorités maliennes ont reporté les élections à deux reprises, la dernière fois pour une durée indéterminée. Le régime burkinabé s'est engagé à organiser un scrutin dans un délai de cinq ans, tandis que les autorités nigériennes ont promis un retour à un régime civil après une transition de trois ans.

Les constitutions de ces pays ont été suspendues à la suite de la prise de pouvoir par les militaires. Les bases du système institutionnel et politique des trois pays demeurent fragiles. Dans un contexte de faible contestation interne, et même d'un soutien populaire aux forces armées, rien n'indique que la transition vers des régimes répondant aux règles du droit sera assurée dans un avenir proche.

2. Complexité des relations avec le littoral

Les trois pays de l'AES sont des économies relativement petites, leur PIB nominal est faible (en dollars) et ils sont très ouverts. Ils dépendent des prix du marché international pour les produits d'exportation, qui sont principalement des produits de base, ainsi que des prix des denrées alimentaires (principalement des légumineuses) et des produits manufacturés qu'ils importent. Ce sont des pays riches en matières premières, en particulier en or et en ressources stratégiques⁷(N.U, 2024).

Les liens économiques entre les pays de l'AES sont modestes, bien que les trois gouvernements aient annoncé leur intention de les renforcer. Les économies de ces États sont peu complémentaires, avec des atouts et des faiblesses semblables. Par ailleurs, la question de la capacité des États de l'AES à supporter le coût de la guerre est aussi posée⁸ d'autant plus que l'aspect sécuritaire qui marque l'identité de la Confédération dans cette première phase de sa constitution a vocation à être

7. Il y a des gisements d'or dans les trois pays, du pétrole au Niger, de l'uranium au Mali et au Niger, et du lithium au Mali. Les trois pays sont riches en matières premières agricoles, en particulier le coton, l'arachide, le maïs et le riz.

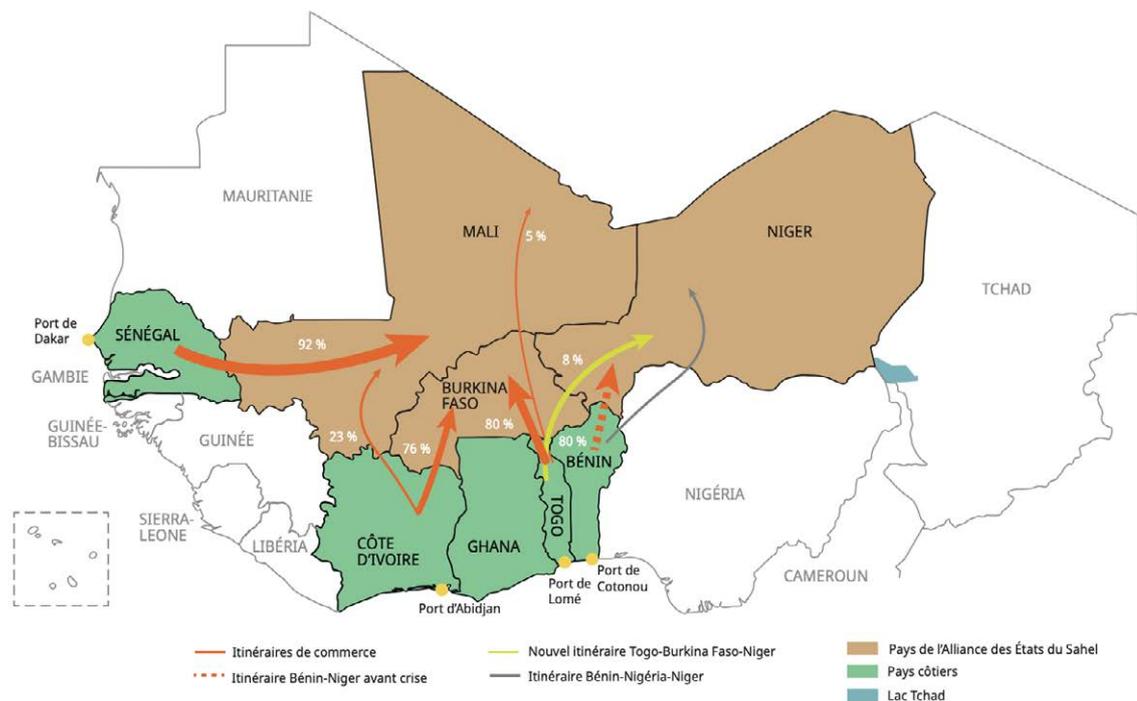
8. Le Niger a annoncé en octobre 2024 une réduction de 40 % du budget national, après la suspension des soutiens budgétaires européens et américains dans un contexte de tensions diplomatiques.

étendu au développement économique pour continuer de bénéficier d'un soutien des populations. L'isolement est difficilement tenable sur la durée. Il entrave les progrès du développement qui pâtit, par ailleurs, d'un enclavement limitant les capacités de valorisation du potentiel de ces pays.

Ce bloc présente une caractéristique géographique handicapante : il est enclavé et n'a aucune ouverture sur la mer. Les trois pays du Sahel dépendent des infrastructures de leurs voisins pour importer des biens essentiels comme le carburant, l'électricité, les denrées alimentaires et les produits manufacturés, ainsi que pour exporter leurs minerais. Dans des situations de tension avec les autres pays de la région, la Confédération risque de rencontrer des difficultés importantes dans ses échanges extérieurs, même si ce commerce est aussi une source importante de revenus pour les États côtiers d'Afrique de l'Ouest (Figure 2).

Figure 2

Trade flows to the countries of the Alliance of Sahel States in 2022



Source: *Sahel and West Africa Club Secretariat. OCDE. 12/2024*

Les trois pays sont surtout complémentaires des économies des pays côtiers avec lesquels les liens demeurent forts. Les pays enclavés au Sahel ont recours à plusieurs ports de desserte pour leurs échanges extérieurs. Grâce à ces ports, plusieurs corridors contribuent au désenclavement des pays de l'intérieur. Chaque corridor présente ainsi une somme d'opportunités et de contraintes à mettre en relation avec chacun des marchés enclavés sélectionnés. Les différences des coûts de transport sur les corridors jouent un rôle essentiel dans le choix des ports. Les conditions de passage de ces corridors sont disparates d'un pays à l'autre et la fluidité des trafics dépend de l'existence et de l'application des conventions et accords inter-États, notamment dans le cadre de la CEDEAO.

L'enclavement spatial des quatre pays sahéliens a aussi des dimensions interne et frontalière, il est rendu plus compliqué par le déficit dans les infrastructures. En matière de transport, les pays disposent de peu de linéaires de routes aménagées et, surtout, dans les zones rurales à

faible densité humaine. Une part non négligeable des territoires nationaux est très médiocrement innervée par les infrastructures de communication. Le Mali et le Niger souffrent de leur gigantisme, qui constitue un frein au déploiement d'un maillage administratif suffisamment dense et bien connecté au pouvoir central. Il est très difficile de contrôler les zones frontalières, éloignées des capitales. L'insuffisance de ces infrastructures freine le développement de cet espace.

Le désenclavement des pays sahéliens au travers de la réalisation d'infrastructures de transport pourrait assurer, de manière stable, une autonomie d'approvisionnement en biens et services et un meilleur accès au marché mondial. Cela consiste à maintenir les infrastructures existantes, les renforcer, les élargir et les diversifier par des investissements dans de nouveaux projets transfrontaliers ou nationaux et ayant un impact régional. Les États enclavés du Sahel se doivent donc d'investir dans le développement des infrastructures internes à leur sous-région. Ils ne peuvent pas ne pas s'impliquer dans le développement des infrastructures leur permettant d'élargir et de fluidifier les voies de leur accès à la mer. Il est nécessaire de consolider les corridors de jonction avec les autres pays de la région et la façade maritime des pays du littoral. Le développement partenarial de ces corridors d'infrastructure peut enclencher des processus d'organisation spatiale des actifs d'infrastructure et offrir l'opportunité de créer des pôles de développement dans les zones frontalières.

3. Jeu de puissance

Les acteurs occidentaux, qui soutenaient les divers mécanismes régionaux de sécurité à travers des troupes sur le terrain et des financements, ont longtemps dominé l'agenda sécuritaire, reléguant souvent l'Organisation régionale au second plan. Par exemple, le G5-Sahel – lancé en 2014 pour renforcer la collaboration transfrontalière entre les troupes du Burkina Faso, du Mali, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad – a souffert d'un financement insuffisant et de la perception d'une forte influence française. La présence militaire de forces étrangères n'a pas réussi à contenir les actions des djihadistes. Elle a même entretenu cette crise.

La vision militaire des problèmes locaux répondait avant tout à des impératifs sécuritaires, ce qui conduit à sous-estimer les causes économiques et sociales des mouvements de révolte (Pérouse de Montclos, 2021). Les nouveaux régimes politiques ont tourné le dos à la France, principal partenaire étranger de ces États, ont suspendu une grande partie de la coopération au développement avec d'autres pays occidentaux et ont également rejeté les approches promues par les Nations Unies (sécurité, gouvernance). L'inefficacité des Missions des Nations Unies (la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali) n'a pas facilité aux États du Sahel la maîtrise des conflits qui perdurent et qui affectent actuellement l'espace sahélien. Les cadres d'engagement politique et stratégique au Sahel lancés successivement et auxquels la CEDEAO a participé ou s'est impliquée n'ont pas porté leurs fruits.⁹

Alors que les relations entre les pays membres de l'Alliance des États du Sahel et les puissances occidentales ne cessaient de se détériorer, la Russie a multiplié les initiatives pour renforcer son influence dans la région. Le gouvernement malien a resserré ses liens avec la Russie et les sociétés militaires privées russes déployées au Mali pour former les troupes locales (Wilén, 2025). Après le second coup d'État en septembre 2022, le Burkina Faso a commencé à renforcer les liens avec la Russie autour de l'assistance militaire et, en janvier 2023, a appelé au retrait des troupes françaises. Au-delà du soutien militaire direct, les campagnes russes actives sur les réseaux sociaux et les

9. Il s'agit de la Force conjointe du G5 Sahel (2017), la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram (FMM) dans le cadre de la Commission du bassin du Lac Tchad (2014), l'Alliance Sahel (2017), le Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S en 2019) et, enfin, la Coalition internationale pour le Sahel en 2020, Facilité Africaine pour la Paix (FAP), la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).

médias traditionnels font avancer les objectifs géostratégiques de la Russie.¹⁰ L'augmentation de l'influence russe est significativement corrélée à l'augmentation du sentiment négatif du Burkina Faso à l'égard de la France.

Le Niger s'est, pour sa part, éloigné des alliés occidentaux, mettant fin à la coopération en matière de sécurité avec l'UE et aux liens militaires avec la France (décembre 2023) et les États-Unis (Septembre 2024).¹¹ L'influence russe est devenue plus importante depuis le coup d'État. Il s'agit d'un changement majeur pour un pays qui n'avait pas eu jusqu'à récemment de relations diplomatiques avec la Russie et, contrairement au Mali et au Burkina Faso, n'avait pas d'antécédents d'engagement avec l'Union soviétique.

L'implication russe au Sahel s'est considérablement accrue, la région devenant un théâtre important pour la concurrence de Moscou avec l'Occident. Après les accords de coopération sécuritaire signés avec les pays membres de l'Alliance des États du Sahel, qui se sont notamment matérialisés par l'envoi d'instructeurs et de matériel militaire pour aider les forces armées locales à enrayer la poussée des groupes djihadistes, la Russie a intensifié sa coopération économique avec cette Organisation.

L'influence de la Chine auprès des États du Sahel n'a cessé aussi de s'accroître (Cheick, 2022). Au Burkina, la Chine a atteint son objectif de mettre fin à la coopération du Burkina Faso avec Taïwan. Elle s'est engagée encore plus, dans les trois pays, pour protéger ses intérêts contre les menaces à la sécurité. Sa pénétration dans les secteurs de l'extraction de l'or et des mines n'est pas moins importante que celle de la Russie. Elle a obtenu des licences d'exploration d'or, de cuivre et de nickel et ouvert une usine de production de lithium au Mali qui, désormais, considère que ses liens avec la Chine sont le reflet d'« un partenariat stratégique et sincère ».¹²

Aux conflits qui opposent les armées nationales, de paramilitaires et de groupes d'autodéfense alignés sur l'État, aux rebelles séparatistes et de groupes djihadistes salafistes s'ajoutent les nouvelles interventions étrangères. Les changements géopolitiques au Sahel ont créé des incertitudes quant à la régulation des violences dans la région. La coopération antiterroriste entre l'Alliance des États sahéliens et les pays voisins est aujourd'hui façonnée par des divisions entre États alignés sur la Russie, les États-Unis ou la France. Compte tenu de la nature extraterritoriale du défi de la lutte contre le terrorisme, des opérations efficaces nécessitent une collaboration et une coopération au-delà de l'Alliance des États sahéliens, pour inclure d'autres États du Sahel, l'Afrique de l'Ouest côtière et l'Afrique du Nord.

10. La Russie a construit sa propre infrastructure médiatique avec des chaînes en ligne, de télévision et de radio capables de contrôler et d'articuler ses principaux récits.

11. La France a retiré ses 1500 soldats en décembre 2023. En mai 2024, les États-Unis ont retiré leurs troupes et remis leur base aérienne à Niamey et à Agadez, qui étaient devenues la principale base de l'AFRICOM pour la lutte contre le terrorisme et les opérations de drones dans la région.

12. Le lithium est un composant des batteries électriques et un minéral critique pour la transition vers l'énergie verte.

III. QUELLES PERSPECTIVES ?

Les perspectives des relations entre la CEDEAO et l'AES dépendent des options que retiendront les parties prenantes pour gérer leurs rapports de voisinage et de coopération. La restructuration de la CEDEAO sera inéluctable au cas où le retrait des trois pays est consommé définitivement, c'est la voie permettant à la CER de renouer avec la crédibilité et l'efficacité. Si la rupture devient irréversible, le renouvellement des modalités de la coopération s'imposera aux deux entités autonomes ; la contiguïté géographique et la diffusion des risques dans des espaces où les frontières sont poreuses imposeront la négociation de relations de bon voisinage pour parer aux menaces communes.. Enfin, le scénario d'une réconciliation fondatrice d'un ensemble régional commun n'est pas à écarter : l'histoire commune, les valeurs partagées et les facteurs géopolitiques seront des facteurs à prendre en considération dans la reconstruction et la reconfiguration d'un ensemble régional plus en phase avec une vision réellement commune de l'avenir de la région.

1. Scénario 1 : restructuration de la CEDEAO

La CEDEAO est constituée de 15 pays. Le retrait n'a concerné que trois parmi eux. Le poids économique et social de ces pays n'est pas déterminant dans la dynamique de la croissance régionale. Mais ce sont des pays au potentiel en ressources minières impressionnant, leur retrait se traduirait par une réduction potentielle de croissance future du groupement et un obstacle ou, du moins, un handicap dans les perspectives de création de chaînes de valeur régionales.

Les trois pays appartiennent à une aire culturelle qui embrasse l'ensemble de la CEDEAO, ils partagent une histoire et des valeurs sociales communes. Leur retrait est le signe d'un malaise qui fait émerger la prééminence des spécificités locales ou sous-régionales sur les perceptions d'appartenance au même substrat identitaire. Certains milieux considèrent que les trois pays du Sahel sont le ventre mou de la CEDEAO. La faiblesse du contrôle de ces États sur l'immensité des territoires, l'importance des foyers de violence ethnique ou/et religieuse, le mal-développement sont des sources d'instabilité plus prononcée que dans les autres aires géographiques du Groupement. Dans cette perception réductrice, le Sahel serait même un foyer émetteur d'instabilité dans les autres pays limitrophes.

La CEDEAO devrait tirer des enseignements du retrait de trois membres fondateurs pour reconfigurer les principes de coopération entre ses membres. Elle aura vraisemblablement à redéfinir ses modalités d'intervention dans les pays du groupement, notamment sur les questions de sécurité. Elle pourrait également transformer ce moment de crise en une opportunité pour engager des réformes en interne et réviser son cadre institutionnel pour susciter un engagement plus fort dans la mise en application du processus d'intégration. Plus précisément, elle aura à revisiter le protocole additionnel sur la bonne gouvernance, adopté en 2001, afin de remplacer les mesures de sanctions inopérantes par des mesures incitatives encourageant les États membres à se conformer aux principes de bonne gouvernance. Elle aura aussi à affirmer son autonomie dans ses alliances extérieures.

2. Scénario 2 : préservation et renouvellement des relations entre les deux blocs

S'il s'avèrerait impossible de maintenir la CEDEAO dans sa composition initiale, le deuxième scénario serait de travailler à la négociation de relations qui minimiseraient l'impact du retrait sur la sécurité et les populations de la région. Une sortie en douceur serait ainsi la voie à privilégier. Face à l'hypothèse d'une irréversibilité du retrait, les deux groupements auront nécessairement à établir de nouvelles relations faites de définition de points de convergence, de modes de régulation des

tensions, et de recherche de compromis.

Dans cette perspective, la CEDEAO hésite entre maintenir ses principes fondateurs, quitte à aggraver la fragmentation régionale, et tendre la main aux « États dissidents », en faisant alors des concessions à des régimes militaires qu'elle considère peu soucieux des valeurs démocratiques. Ce dilemme place l'Autorité des Chefs d'État de la CEDEAO et son organe exécutif, la Commission, dans une situation inconfortable.

L'expression de la bonne intention de la CEDEAO serait, par exemple, après la levée des sanctions contre les trois pays, de redoubler d'efforts pour renouer les liens avec le trio sahélien. Les instances de la CER pourraient également envisager de soutenir le traité de confédération de l'AES pour en faire un rempart contre l'insécurité régionale (Eizenga, 2024). Les trois États du Sahel pourraient également faire un pas vers la CEDEAO en s'engageant à accélérer la tenue d'élections et le retour à l'ordre constitutionnel. Cela permettrait de répondre à l'une des principales préoccupations de l'Organisation : éviter la prolifération des coups d'État.

Le divorce avec la CEDEAO ne signifie pas en soi la fin des relations commerciales, économiques et humaines entre les deux Organisations, mais il pourrait marquer le début de relations plus instables, si celles-ci ne sont pas normalisées par de nouveaux accords entre les deux parties. Un accord octroyant aux trois pays du Sahel un statut spécial et permettant la libre circulation des personnes et des biens serait la garantie juridique du passage à une nouvelle normalité dans les relations économiques. Les deux blocs pourraient envisager de signer un accord commercial multilatéral afin que les importations et les exportations puissent se faire sans entraves.¹³ Ils pourraient s'entendre sur les moyens et les modalités permettant la poursuite jusqu'à leur terme des projets et programmes de développement en cours financés à travers les mécanismes de la CEDEAO. Ils pourraient aussi encourager la signature d'accords bilatéraux entre les pays des deux sous-régions afin d'éviter le retour à des politiques de visas.

Les pays des deux blocs restent, pour l'instant, liés par divers accords bilatéraux et multilatéraux. Par exemple, le Mali a signé un accord bilatéral avec le Sénégal lui facilitant l'accès au port de Dakar. Les trois pays sahéliens sont également membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui garantit la libre circulation des personnes et des biens et permet à ses États membres de bénéficier de droits de douane avantageux. Les dossiers de dimension nationale ou régionale sont nombreux : adoption d'une nouvelle monnaie, partage équitable et transparent des ressources, lutte effective contre la corruption, rénovation du lien avec les citoyens et recomposition des partenariats ... Il y a, à n'en pas douter, des questions délicates à résoudre et des choix tendus à négocier.

3. Scénario 3 : reconfiguration pour un nouveau regroupement

La rupture entre les trois pays et la CEDEAO serait-elle irréversible ? À date d'aujourd'hui, elle semble effectivement irrémédiable, tant les cicatrices sont encore fraîches et douloureuses. Il ne paraît pas plausible de convaincre les États de l'AES de faire machine arrière et de renoncer au retrait. Comme il serait peu envisageable que la CER fasse fi d'un ensemble de principes qui ont été à l'origine de sa décision et de ses sanctions (Crisis Group, 2024a). Mais à moyen et long termes, l'option de redessiner un rapprochement et d'enclencher une dynamique de reconstruction du groupement régional élargi n'est pas à écarter.

13. La CEDEAO a signé des accords similaires avec la Mauritanie, qui était membre de l'Organisation avant d'en sortir en 2000.

Les trois pays du Sahel ont insisté sur le caractère irréversible de leur retrait. L'Alliance instaure un pacte de non-agression et une assistance mutuelle en cas d'attaque contre l'un de ses États membres. En outre, compte tenu du fort soutien de l'opinion publique, un retour en arrière aurait un coût politique élevé, d'autant que les dirigeants sahéliens ne croient guère que la sortie de la CEDEAO puisse avoir des effets néfastes. Mais, cette attitude ne serait-elle pas celle qu'imposait un contexte, une conjoncture ? Ne minimiserait-elle pas les potentielles conséquences négatives qu'elle recèle ? Ne supposerait-elle pas que la circulation transfrontalière des personnes et des biens entre les pays des deux blocs se poursuivrait sans accros ?

À la faisabilité de l'option de reconstruction d'un nouveau groupement contribuerait l'évaluation du parcours de la fragmentation qui montrerait que les trois États du Sahel n'ont que peu de chance de réaliser leurs objectifs en matière de développement et de sécurité en dehors d'un groupement plus étendu et que leur décision de quitter l'Organisation pourrait nuire à leurs économies déjà fragiles et à une libre circulation complète de leurs citoyens (Najimdeen, 2025). À moyen et long termes, les probables difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement autonome risquent en effet de leur coûter leur soutien populaire, en particulier parmi ceux qui exercent du commerce transfrontalier ou qui comptent des liens ethniques et familiaux dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Renverser la tendance de l'éclatement du groupement régional et reconstruire un nouvel ensemble serait une tâche complexe. Pendant des mois, les efforts diplomatiques de nombreux dirigeants médiateurs de la CEDEAO pour ramener les trois pays sahéliens dans le giron de l'Organisation régionale ont été vains. D'autre part, le retrait d'États membres représente sans aucun doute le défi le plus sérieux auquel l'Organisation ait été confrontée depuis sa création. Toutefois, si les dirigeants des deux groupements souhaitent envisager un nouvel avenir institutionnel commun, aucun d'eux ne saurait l'accepter à n'importe quel prix. Ce qui signifie qu'il faudra sans doute du temps et une volonté de réformer l'Organisation pour qu'elle fonctionne mieux ou en créer une nouvelle qui refléterait davantage les aspirations des différents pays membres.

Dans cette région polarisée, la fragmentation du groupement a révélé et élargi le fossé existant entre deux types de régime, démocraties usées, d'un côté, et autoritarismes militaires, de l'autre. La voie retenue par les militaires est de donner la priorité à la défense de la souveraineté et renvoyer le respect des principes démocratiques à une période plus opportune. Les régimes militaires ont constitué une forme de réponse, certes surprenante, au désir de changement qui anime toute la région. L'Afrique de l'Ouest, en particulier les pays de la zone francophone, semblait engluée dans l'opposition entre deux styles de régime politique. D'un côté, des systèmes à façade démocratique dirigés par des élites vieillissantes ayant capturé durablement le pouvoir et souvent incapables de répondre au profond désir de changement des nouvelles générations. De l'autre, des régimes militaires imposés à l'issue de putschs peu sanglants ayant dessaisi les dirigeants civils de leur pouvoir politique.

Si ces nouveaux dirigeants militaires ont suscité un vent d'espoir assez inédit auprès d'une partie des populations, leur bilan socioéconomique et sécuritaire est jusqu'ici assez maigre. L'aura dont bénéficient ces dirigeants pourrait s'effriter, d'autant que ces pouvoirs semblent s'engager dans un autoritarisme insensible à toute opposition (Crisis Group, 2023), (Crisis Group, 2024b).

CONCLUSION

Dans une région en soif de sécurité et de développement, la CEDEAO a privilégié, ces dernières années, l'impératif de sécurité sur le développement. Cela l'a souvent conduit à vivre sur certains de ses acquis, notamment la libéralisation du commerce sans franchir un stade plus élevé d'intégration qui aurait permis de répondre à une demande d'inclusion sociale des actifs. L'exclusion et la marginalité sociale ont été un terreau favorable à l'émergence du radicalisme religieux et de diverses formes d'activités illicites.

La constitution de la Confédération des États du Sahel, le 16 juillet 2024, a confirmé la sortie des trois pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) de la CEDEAO. Si, aux yeux des dirigeants du trio sahélien, la CER n'a pas servi la cause de la sécurité et du développement, le retrait de ce Groupement risque aussi d'alimenter les divisions entre les pays et les peuples d'Afrique de l'Ouest, de conduire à la constitution de blocs distincts et potentiellement antagonistes, ce qui rendrait le projet de l'intégration régionale encore plus difficile à atteindre, contrairement à la volonté affirmée des gouvernements de l'AES.

Le Sahel traverse une nouvelle crise avec la fragmentation de la CEDEAO et la constitution de l'Alliance des États du Sahel. L'impact social, économique, social et sécuritaire de ce choc risque de contrecarrer les acquis des années de progrès en matière de développement dans l'ensemble des pays du Sahel mais aussi de créer un environnement d'instabilité que saisiseraient d'autres acteurs externes pour gagner en influence dans la compétition entre puissances.

Les États du Sahel attendent de l'autonomie acquise, une affirmation de leur souveraineté chahutée par les impérities de la CER et une capacité à être les acteurs de contrôle de l'insécurité dominante et de mobilisation de la société pour un modèle alternatif de développement. À date d'aujourd'hui, les tensions internes et conflits perdurent, alimentés par la radicalisation et l'extrémisme violent, aggravant l'insécurité et provoquant les déplacements des populations. La faiblesse des institutions, la fragilité de la gouvernance sont autant de problèmes auxquels restent confrontés ces pays.

Le futur de la sous-région reste incertain. Il balance entre un scénario ouvrant la voie à un retrait des États du Sahel, qui soit le moins préjudiciable possible à la sécurité et au bien-être des populations, et, un autre, laissant la porte ouverte à un éventuel retour de ces pays dans une Organisation reconstruite et renouvelée qui préserverait la dynamique de l'intégration régionale. Faire prévaloir ce scénario est une tâche qui ne serait pas aisée.

Dans ce contexte d'incertitudes, c'est toute la population de la région qui est en quête d'un nouveau modèle de développement et d'intégration économique, incarnant un changement désiré partout. Ce désir latent ne peut accoucher d'un changement qu'à condition de s'appuyer sur une mobilisation forte des citoyens dans l'espace civique, des institutions politiques transparentes et respectueuses de l'État de droit. Cette perspective devrait aussi inspirer les partenaires internationaux à adopter de nouvelles approches dans la région afin, notamment, de ne plus concevoir le Sahel – et plus largement l'Afrique de l'Ouest – comme une litanie de risques, mais comme une série d'opportunités.

Bibliographie

- ACLED. (2024). Base de données du projet Armed Conflict Location and Event Data.
- ACFSS, (2024). L'évolution du front de la violence des islamistes militants du Sahel, Africa Center for strategic studies, 22 avril 2025
- Balima, S (2024). Le retrait des pays de l'AES de la CEDEAO et la construction de la sécurité régionale, avril 2024, Friedrich Ebert Stiftung
- CEDEAO (2020), Plan d'actions prioritaires pour éradiquer le terrorisme dans l'espace CEDEAO, 2020-2024.
- Cheick, D (2022). China's foreign policy in the Sahel, challenges and prospects, Organisation for research on China and Asia (ORCA), May 25, 2022.
- Crisis Group. (2024a). Alliance des États du Sahel : le divorce avec la CEDEAO peut-il être évité ? 5 décembre 2024
- Crisis Group (2024b). A course correction for Mali's sovereign turn, Africa Report No 315, 3 December, 2024
- Crisis Group (2023). Burkina Faso : armer les civils au prix de la cohésion sociale, Rapport Afrique no 313, 15 décembre 2023.
- Eizenga, D & A. Gbabguenon (2024). Recadrer la réponse des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest à l'extrémisme violent, Bulletin de la sécurité africaine, no 43, août 2024.
- IEP (2025). Measuring the Impact of Terrorism, Global Terrorism Index 2025, Institute for Economics & Peace, Australia
- HCR (2024). Plateforme de coordination des déplacements forcés au Sahel, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, R4 Sahel <https://data.unhcr.org/fr/situations/sahelcrisis>
- Najimdeen, H.A (2025). The Sahel's shifting sands : how security landscape in redrawing regional alliances, Aljazeera Centre for Studies, 27 March 2025.
- N.U. (2024). Évolution des conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest : examen des profils sous-régionaux, Profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest, 2024 : une sous-région résiliente qui subit les effets socio-économiques négatifs de crises multiples, Commission Économique pour l'Afrique, 8 octobre 2024.
- Parlement Européen (2024). Évaluation des menaces pour la paix et la démocratie au niveau mondial, Indice de Normandie, 2024
- Pérouse de Montclos, M-A. (2021). La présence de la France au Sahel : une vision militaire, Hérodote, revue de géographie et de géopolitique, no 172.
- Pichon, E. (2024). « Sahelexit » in West Africa, Implications for ECOWS and the EU, European Parliament Briefing, April 2024

- Sogodogo, A (2024). Alliances des États du sahel, défis et perspectives, Friedrich Ebert Stiftung.
- William, W (2025). Tendances migratoires à surveiller en Afrique en 2025, Centre d'études stratégiques, 11 février 2025.
- Wilen, N. (2025). Stepping up engagement in the Sahel : Russia, Chian, Turkey and the Gulf states, Egmont Policy Brief, 375, April 2025.

À PROPOS DES AUTEURS



NEZHA ALAOUI M'HAMMDI

Mrs. Nezha Alaoui M'Hammdi is Senior Fellow at Policy Center for the New South (since 2020) and the current Ambassador of His Majesty the King of Morocco to Ethiopia and Djibouti since 2016. She has served as first Permanent Representative of the Kingdom of Morocco after its return to the African Union by 2017, and to the Peace and Security Council of the AU (April 2018). She is currently Dean of the Council of Arab League Ambassadors to Ethiopia. [Read more](#)



LARABI JAÏDI

Larabi Jaïdi is a Senior Fellow at the Policy Center for the New South and an Affiliate Professor at Mohammed VI Polytechnic University. His areas of expertise include international economy, economic policies, international economic relations, regional economies, social development, international relations, and Mediterranean studies. He also served on the Special Commission on the New Development Model of Morocco, a consultative body created in November 2019 to formulate the country's new developmental guidelines. [Read more](#)

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54



www.policycenter.ma

